



Compte-rendu du Conseil d'administration du 26 janvier 2010 au Pays Vichy-Auvergne sous la Présidence de Mme Nicole EYMARD

Etait présent :

M. Jean-Michel Guerre Président Agglomération Vichy, Vice-président Conseil régional d'Auvergne

M. Jean Claude Mairal vis président du conseil général, et représentant du GAL

M. Jean Pierre Charnay, Vichy Val d'Allier

Communautés de communes :

Mme Marcelle Dessale, CC Sioule, Colette et Bouble

M. Bernard Ferrière, CC Limagnes Bords d'Allier

M. Didier Chassain, CC Coteaux de Randan

M. Michel Saint-André, CC Pays de Lapalisse

M. Gilles Berrat, CC Donjon Val Libre

M. Gérard Laplanche, CC Pays Saint Pourcinois

Association Pays Vichy-Auvergne :

Mme Nicole Eymard, Présidente du Pays Vichy-Auvergne

M. Stéphane Zapata, Directeur du Pays Vichy-Auvergne

M. Florentin Georgescu, Animation Leader

M. Jean- Denis Faure, Chargé de mission patrimoine

Mme Christelle Debout, Communication

M. Jérémy Vincent, Stagiaire au Pays Vichy-Auvergne chargé d'une étude touristique sur le territoire du Pays.

Absent/Excusés :

M. Michel Guyot

M. Frédéric Aguilera

M. Alain Becouze

M. Pierre Prade

M. Pierre Hoube

M. Bernard Faure

M. Xavier Cadoret

M. Pierre Lyan

ORDRES DU JOUR

1) Présentation du Budget prévisionnel du Pays 2010:

1) **Présentation Générale du PIBE** : (Pôle d'Initiative du Bâti Traditionnel et de l'Eco-Construction.)

-Présentation Plan d'action : Formation Bâti traditionnel en Nord Limagne. Tout Public

-Formation professionnelle « RT 2012 » et ses implications.

-Contre-rendu de la Foire de Gannat

2) Contrat de Pays 2010 :

Nécessité de trouver des points de convergences entre les territoires.

-Réalisation d'une étude touristique qualitative ayant pour objectif de:

- trouver des actions et stratégies de développement

- Réaliser un état des lieux préalable qui rassemble de nombreuses données précises venant de la Région, des départements du CDT, CDTA, SPOT Auvergne, ainsi que les Offices de Tourisme et servira de préparation pour le bureau d'étude.

3) Etude du Budget pour la Coopération

Un voyage en Suède est prévu afin d'aborder différentes thématiques comme la jeunesse le handicap et l'accessibilité...). Ce voyage de 4000€ sera financé à 100% par Leader.

-Comment répondre aux appels à projets nombreux en 2013.

-Remplacement du blog par un site internet- une consultation d'agence est en cours- et une présélection aura lieu en février. Le site sera bien entendu en adéquation avec les COM COM

4) Légitimité du Pays et diffusion de l'information :

Le Pays Vichy-Auvergne trouve sa place sur le territoire, M. Mairal rappelle que l'investissement de chaque intercommunalité permet d'obtenir des fonds européens ce qui n'est pas négligeable.

- Appel à projet sur l'accueil d'actif sur 2 ans.

M Jean Michel Guerre reconnaît que cette politique d'accueil marche bien. Le Massif central est la seule région de France à avoir obtenu ces subventions. Bonne mise en place de cette politique d'accueil mais les déclinaisons sont plus difficiles sur les territoires. Il y a donc un retard sur ces politiques d'accueil.

Après 2013 : Penser à se positionner sur ces subventions.

La question de la formation pour répondre aux appels à projets.

Remarque : les Maires des communes sont souvent mal informés par ces projets et mesures. Il faudrait trouver des solutions pour diffuser ces informations.

Travailler avec des groupes locaux.

Aller plus sur le terrain car un écart se creuse entre le département et certaines communes isolées qui se replis sur elles-mêmes peut être également à cause de ce manque de diffusion de l'information pour les projets et subventions européennes. Nécessité de menées des actions d'informations vers la population.

Autre remarque la gestion de l'information est également nécessaire ; exemple des mairies sont trop souvent envahies de courrier en tout genre.

5) Actions et bilan des projets soutenus par le Pays Vichy-Auvergne :

-Ne pas mener d'actions démesurées par rapport aux communes, difficultés de hiérarchiser.

-Des conventions ont été signées en avril dernier.

Le Pays Vichy-Auvergne a engagé 28 dossiers en 1 an au 22 février 2008.

Problèmes avec la DRAAF pour la validation de certains projets sous réserve de leur instruction. Commission début Mai – Comité de programmation leader proposition pour consultation par dossier.

II)-Conduite de projet « INTER-SCOT » à l'échelle du Pays Vichy-Auvergne

1) Documents joints :

-Plan de financement prévisionnel Scot et « inter-Scot »

2) Présentation des intervenants :

-Trois Bureaux d'études : travail sur l'Inter-SCOT (2 à Villeurbanne 1 à Clermont-Ferrand)

-Intérêt de la démarche SCOT= Schéma de cohérence territoriale

-Etat des lieux en France (mai 2008) 80 approuvés

Janvier 2008 = 10 approuvés

-Problème d'adaptation du Bassin de vie

1) Echange d'expérience (dialogue avec des techniciens)

2) Enjeux communs

3) Orientation commune

Ces bureaux d'études réalisent un état des lieux du SCOT sur le Pays Vichy-Auvergne.

-planification

-inclure les secteurs en marge des SCOT (est/ouest)

3)L'Intérêt de cette démarche :

Ne répond pas à une loi, mais repose sur un partenariat. Exemple de la chartre du Pays, révision ou réactualisation sont à envisager.

Il faut un positionnement commun en termes d'aménagement du territoire.

La question de l'urbanisme, dialoguer avec les différentes structures du territoire et trouver des grandes lignes directrices. Projets, table-ronde, débats, avec les élus qui créent le SCOT 160000 habitants, 169 communes pour un grand territoire donc de grands enjeux.

- démarche exploratoire

- mettre en évidence des enjeux prioritaires et fédérateurs

Rôle facilitateur

-permettre les complémentarités avec les territoires voisins

Thématique environnement :

-Traitement des déchets à une échelle plus grande

-Evocation des autres Pays d'Auvergne en termes de dialogue.

Méthodologie de l'étude

1) élaboration d'un diagnostic partagé

2) définition d'un projet pour le Pays

3) Orientation pour le territoire

-Immersion territoriale : mieux connaître les attentes des élus

-Proposition de fiches actions

-table ronde avec certains élus sur la charte et ces éventuelles modifications

3) Réalisation d'ateliers thématiques transversaux et pré-diagnostique :

20/21 avril 5 ateliers sur 2 jours

Définir le cabinet de pilotage sur 1 an

Objectif : définition des tendances- aider les acteurs du pays à l'avenir

Evaluation environnementale du scénario choisi

-indication de suivi

-Consultation publique puis validation.

Remarque la démarche inter-SCOT ne pas faire de concurrence entre les territoires

III-) Questions diverses :

Proposition d'une réunion publique sur le territoire

Table ronde et ateliers thématiques

Le 16 février à 17h.

La Présidente,



Nicole EYMARD